

Réunion Secteur AHI

Vendredi 25 janvier 2019 - DIJON

Les dernières Actualités du secteur :

INSERTION - CHRS

- Réforme tarifaire des CHRS : les associations restent mobilisées et lancent une grande enquête nationale

Le 10 juillet 2018, la Croix-Rouge française, la Fédération des acteurs de la solidarité, la FEHAP, Nexem et l'Uniopss ont engagé un recours en annulation devant le Conseil d'État contre l'arrêté du 2 mai 2018 imposant des tarifs plafonds aux Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). En réaction aux réponses formulées par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), les cinq organisations renforcent leur mobilisation. Elles lancent une grande enquête nationale auprès de leurs adhérents pour mesurer l'impact de la nouvelle tarification.

[Communiqué de presse des associations](#)

- Tarifs plafonds des CHRS : les associations déposent un recours devant le Conseil d'État

Alors que le nombre de personnes et de familles confrontées aux difficultés d'accès à l'hébergement et au logement avec un accompagnement ne cesse d'augmenter dans notre pays, **le Gouvernement a décidé d'opérer une coupe budgétaire de 57 millions d'euros dont 20 millions dès 2018 concernant les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)**. Pour mettre en œuvre ce plan d'économies, [un arrêté national](#) a été publié le 2 mai 2018 fixant des tarifs plafonds imposés à ces établissements qui hébergent et accompagnent des personnes sans domicile.

[Communiqué de presse des associations](#)

- Quel impact de la diminution des budgets des CHRS ? Les têtes de réseau vous interrogent

[Enquête](#) sur les impacts des coupes budgétaires pour les CHRS

- Rapports d'Orientation Budgétaire 2018 :

[Rapport d'Orientation Budgétaire des CHRS – DRDJSCS Bourgogne Franche-Comté](#)

LOI ELAN - HEBERGEMENT

- Loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) – Uniopss Décembre 2018

- ▶ [Présentation et analyse de l'Uniopss – Les principales mesures](#)
- ▶ Loi ELAN et Régulation du secteur de l'hébergement

PAUVRETE

- Conférence régionale des acteurs en Bourgogne Franche-Comté

En Bourgogne Franche-Comté, la conférence régionale des acteurs de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté s'est axée autour de 4 ateliers sur les thématiques de l'enfance, les jeunes, l'insertion professionnelles, le travail social. Chaque atelier a fait l'objet d'une restitution.

[Restitution des ateliers](#)

- Les 5 engagements de la stratégie pauvreté :

La stratégie pauvreté est axée autour de 5 engagements :

- ▶ **Engagement n° 1** : L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté
- ▶ **Engagement n° 2** : Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants
- ▶ **Engagement n° 3** : Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes
- ▶ **Engagement n° 4** : Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- ▶ **Engagement n° 5** : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

[Documents à télécharger](#)

[Le résumé des 21 mesures – Retrouvez le dossier sur le site du Ministère](#)

- Logement d'abord - Le HCLPD pointe deux conceptions du Logement d'abord au sommet de l'État

Le rapport annuel du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées (HCLPD), publié le 29 novembre, présente les "cinq conditions nécessaires à la mise en œuvre du Logement d'abord" (plan quinquennal lancé en septembre 2017 par le président de la République) : disposer d'une connaissance fine et opérationnelle des personnes sans abri ; respecter le principe d'accueil inconditionnel ; opérer un réel "choc de l'offre" de logements abordables ; faire de l'accompagnement dans le logement l'outil au service du rétablissement de la personne ; renforcer les capacités d'initiative des associations de lutte contre le mal-logement.

[Rapport du HCLPD](#)

ETRANGER - LOGEMENT

- Hébergement des demandeurs d'asile : objectifs pour 2019

Une note d'information du ministre de l'intérieur détaille la structuration du parc d'hébergement des demandeurs d'asile et les modalités d'une gouvernance de l'asile pour l'année à venir

[Note du 31 décembre 2018](#)

[Décret n°2018-1159 du 14 décembre 2018](#) pris pour l'application de la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie et portant diverses dispositions relatives à la lutte contre l'immigration irrégulière et au traitement de la demande d'asile

Toutes les Actualités et Informations sont disponibles sur www.uriopss-bfc.fr

REJOIGNEZ-NOUS sur :



@URIOPSS_BFC